



INFO PRATIQUE

MESURES D'INDEMNISATION SUITE À L'ACTE DE MALVEILLANCE EN GARE DE PARIS NORD LE 19 JUILLET 2016

JEUDI 21 JUILLET 2016

Le 19 juillet, suite à un acte de vandalisme, le trafic ferroviaire de la Gare du Nord a été totalement interrompu pendant plusieurs heures. Le trafic a pu reprendre progressivement à partir de 23h.

Les équipes SNCF, les pompiers, la sécurité civile et les forces de l'ordre se sont mobilisés afin de prendre en charge les voyageurs bloqués dans les gares et dans les trains.

Consciente des conditions très difficiles vécues par ses clients au départ et à destination de Paris Nord, SNCF a décidé des mesures de compensation.

Pour les clients de Ter Picardie impactés dans leur voyage, les modalités de d'indemnisation sont les suivantes :

- Nos **clients occasionnels sont remboursés intégralement de leur billet** pour les trajets sur nos lignes,
- Nos **clients abonnés sont remboursés de 100% d'un billet plein tarif** sur le trajet effectué sur nos lignes.

Le formulaire à compléter pour faire votre demande est disponible sur le site internet TER PICARDIE, rubrique Garantie TER.

SNCF déplore ce douloureux incident, soyez néanmoins assurés de la pleine mobilisation de ses équipes.

Retrouvez également toute l'info :

- **@LLO PICARDIE MOBILITÉ**
0 800 099 565 (Appel et service gratuits), du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h.
- sur ter-sncf.com/picardie

- **PROCHAINS DÉPARTS**
Serveur vocal gratuit. Disponible 24h/24 et 7j/7.appelez le 0 800 099 565 pour connaître les départs de votre gare.
- **TER Flash Trafic**
service d'alerte gratuit par SMS réservé aux abonnés

- **TER MOBILE**
site mobile et appli gratuites, téléchargeables. Recherche d'itinéraires, prochains départs, infos sur votre train et votre gare.

